

# L'ÉCHO DU COTEAU



Municipalité de  
Sainte-Mélanie

Volume 11 Novembre 2015

Bulletin d'information publié par la Municipalité de Sainte-Mélanie

info@sainte-melanie.ca

www.sainte-melanie.ca

 <https://twitter.com/SainteMelanie>

## Discours de la Maitresse

**SAINTE-MÉLANIE POUR LA VIE!**

### RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MÉLANIE

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1), il me fait plaisir de vous présenter l'état de la situation financière de notre municipalité. La firme de vérificateurs Pierre Brabant, C.P.A., a signé, le 30 juin 2015, son rapport de vérificateur pour notre exercice financier 2014.

#### ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Mélanie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

Ce rapport nous indique que pour l'année financière 2014, la Municipalité de Sainte-Mélanie a enregistré un excédent de fonctionnement de l'exercice de 167 597 \$ pour la conduite normale des opérations et d'immobilisations.

En considérant le surplus des années antérieures, le surplus libre cumulé au 31 décembre 2014 est de 358 255 \$. En tenant compte de la disponibilité du fonds de roulement qui s'établit à 105 538 \$, la marge de manœuvre de la municipalité au 1<sup>er</sup> janvier 2015 était de 463 793 \$.

La dette totale à long terme se situe à 1 650 778 \$ dont 178 200 \$ est attribuable à l'ensemble de la population.

#### SITUATION FINANCIÈRE ACTUELLE

En date du 9 novembre 2015, j'ai le plaisir de confirmer que votre municipalité présente toujours une bonne santé financière et, qu'actuellement, nous estimons que les dépenses n'excéderont pas les revenus pour l'exercice financier en cours.

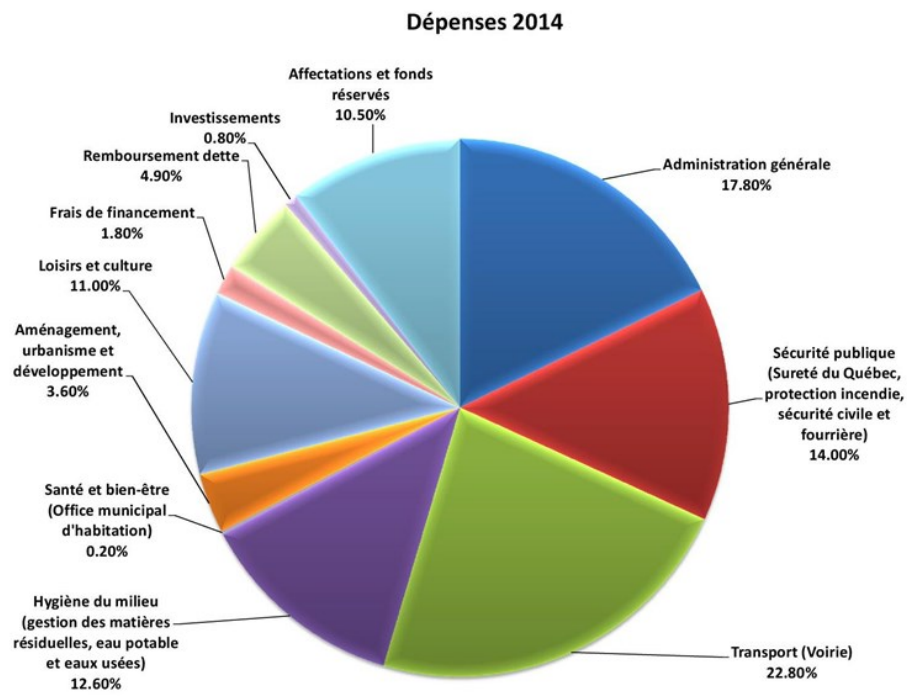
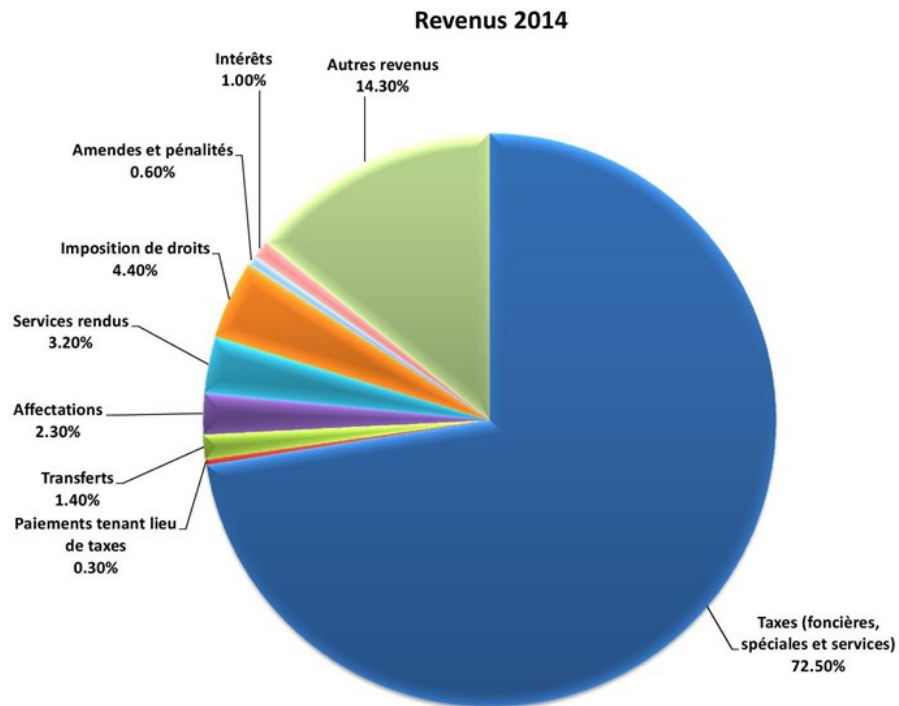
#### RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES ÉLUS

Pour l'année 2015, la Municipalité de Sainte-Mélanie a un règlement qui fixe la rémunération et l'allocation des membres du conseil comme suit :

	<b>Salaire</b>	<b>Allocation</b>	<b>Total</b>
Maire	13 448 \$	6 724 \$	20 172 \$
Conseiller MRC	7 880 \$	3 940 \$	11 820 \$
Conseillers (ères)	4 483 \$	2 241 \$	6 724 \$

## ÉVALUATION

L'évaluation foncière imposable de la Municipalité pour l'année 2015 s'élève à 308 693 300 \$.



## CONTRATS

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1), voici la liste des contrats de plus de 25 000 \$ adjugés par la Municipalité entre le 1<sup>er</sup> novembre 2014 et le 1<sup>er</sup> novembre 2015 :

FOURNISSEUR	NATURE DE LA DÉPENSE	MONTANT
MRC Joliette	Quotes-parts services régionaux	527 279 \$
Sûreté du Québec	Sécurité publique	271 440 \$
Excavation Normand Majeau Inc.	Voirie	186 618 \$
9117-6834 QUEBEC Inc.	Déneigement	165 834 \$
Municipalité Saint-Charles-Borromée	Sécurité incendie	132 266 \$
Gilles Malo Inc.	Travaux réaménagement Hôtel de Ville	126 121 \$
Financière Banque Nationale	Dette à long terme	86 355 \$
Croix Bleue	Assurances collectives	46 000 \$
Les services d'entretien Fany	Entretien de bâtiments	40 709 \$
Groupe Ultima	Assurances générales	33 513 \$

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal (L.R.Q.,c. C-27.1), voici la liste des contrats de 2 000 \$ et plus dont la valeur totale est de plus de 25 000 \$ adjugés par la Municipalité entre le 1<sup>er</sup> novembre 2014 et le 1<sup>er</sup> novembre 2015 :

FOURNISSEUR	NATURE DE LA DÉPENSE	MONTANT
Revenu Québec	Retenues provinciales	152 825 \$
Hydro Québec	Électricité	85 941 \$
Constructexc 2008 Inc.	Voirie	72 011 \$
Receveur Général du Canada	Retenues fédérales	71 000 \$
J.L.M. Lépine Inc.	Voirie	40 544 \$
Les Services Exp	Services professionnels	35 619 \$
PG Solutions Inc.	Services informatiques	29 054 \$

### LISTE NON EXHAUSTIVE DES PROJETS RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE 2015

- Réalisation des travaux de réfection de structure de rue, de pavage en béton bitumineux et travaux connexes sur la rue Bernard;
- Réalisation des travaux de pavage en béton bitumineux et travaux connexes sur les rues des Jonquilles, des Iris et des Pins;
- Réalisation de pulvérisation et empierrement sur les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avenues du Lac-Safari et sur la rue Lavallée;
- Installation de puisards de drainage pluvial et rénovation de puisards existants dans le secteur village;
- Réfection de fossés et/ou remplacement de nombreux ponceaux en milieu rural
- Travaux de nettoyage aux bassins de traitement des eaux usées (secteur village);
- Réparations de pavage posé à chaud sur plusieurs rues et chemins en secteur urbain et rural
- Poursuite des travaux relatifs au plan directeur d'infrastructures pour le périmètre urbain et consultation des propriétaires fonciers concernés;
- Poursuite des démarches pour la rénovation du réseau d'aqueduc secteur Carillon;
- Poursuite des travaux d'implantation d'une politique familiale municipale et aînés;

### **LISTE NON EXHAUSTIVE DES PROJETS RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE 2015 (suite)**

- Poursuite du projet « Local des ados L'AMIGO » au Centre des loisirs;
- 11<sup>e</sup> participation au Festival de Lanaudière;
- Fin du réaménagement des bureaux municipaux pour améliorer la productivité et la sécurité;
- Fin de la rénovation de la caserne des pompiers (chauffage, peinture, toiture, portes de garage et travaux connexes);
- Rénovation des toitures au garage municipal et bâtiment de services au terrain de balle du parc des Sables;
- Poursuite des discussions avec la Fabrique de Sainte-Anne visant l'acquisition de l'église de Sainte-Mélanie;
- Collaboration au projet pilote du transport collectif en milieu rural;
- Amorce du projet « *Conseil municipal sans papier* » pour les élus;
- Tenue d'élections partielles visant à combler les postes de maire, conseiller district 3 et conseiller district 4.

### **ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR LES ANNÉES 2016, 2017 ET 2018**

- Poursuivre l'amélioration des chemins municipaux selon les disponibilités budgétaires;
- Réaliser les travaux de traitement de surface sur les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avenues du Lac-Safari et sur la rue Lavallée;
- Compléter la consultation des propriétaires fonciers concernés sur le plan directeur d'infrastructures pour le périmètre urbain;
- Compléter l'élaboration du plan d'intervention des infrastructures (aqueduc – égout – voirie) pour les secteurs desservis par des services municipaux;
- Remplacer l'étang de traitement des eaux usées du secteur Village;
- Remplacer la source d'approvisionnement en eau potable et le réseau de distribution d'aqueduc du secteur Carillon;
- Réviser le plan d'urbanisme, compléter la refonte de nos règlements d'urbanisme afin de se conformer au schéma d'aménagement révisé de la MRC Joliette et contribuer au plan de développement de la zone agricole de la MRC de Joliette;
- Poursuivre l'élaboration d'une politique familiale municipale et d'une politique relative aux aînés (MADA);
- Élaborer une politique culturelle;
- Poursuivre l'utilisation du presbytère à des fins communautaires (entraide et infirmière);
- Consulter la population sur l'utilisation de l'église à des fins communautaires et culturelles, le coût de rénovation, le financement et l'échéancier de réalisation. Suivant cette consultation, conclure une entente de cession avec la Fabrique Sainte-Anne;
- Poursuivre les discussions en vue de réaliser des travaux d'apaisement du trafic, d'aménagement et de revitalisation de la rue Principale;
- Poursuivre les mesures d'affaiblissement du couvert de glace et de surveillance à la hauteur du pont Baril afin de diminuer les risques d'embâcles à cet endroit;
- Compléter le dossier de numérisation des archives municipales et des documents courants pour réaliser des séances « conseil sans papier »;
- Inventorier et analyser les domaines privés et rues privées;
- Soutenir la réalisation des objectifs du plan de développement et amorcer la refonte du plan de développement 2015 à 2020.

### **CONCLUSION**

Ceci complète les devoirs et responsabilités que m'impose l'article 955 du Code Municipal. Nous travaillons présentement à la préparation du budget pour l'exercice financier 2016.

Le conseil municipal fera tout en son pouvoir afin que le fardeau fiscal des contribuables demeure acceptable pour la prochaine année tout en leur assurant des services qui répondent à leurs attentes et à leurs besoins.

Je vous invite à vous joindre à nous pour la session spéciale concernant le budget 2016 qui se tiendra le lundi 14 décembre 2015 à 20 heures à la salle du conseil, située au 10, Louis-Charles-Panet à Sainte-Mélanie.

En terminant, je compte sur la collaboration de mes collègues du conseil municipal ainsi que sur l'implication des employés municipaux et de nos bénévoles pour mener à bien nos orientations stratégiques et nos priorités d'actions et assurer à tous les citoyens une administration efficace et dynamique.

**Françoise Boudrias**  
**Mairesse**